

■ Modalités pour les réservations faites à l'avance

DANS LE CAS D'UNE RÉSERVATION EFFECTUÉE 3 MOIS OU PLUS AVANT LE SPECTACLE :

- > La quantité de billets demandée vous sera réservée, en attente d'une confirmation finale de votre part, pour une période maximale de deux semaines;
- > Durant cette période, il vous sera possible de réajuster à la hausse ou à la baisse la quantité de billets désirés;
- > Au terme de cette période, nous vous demanderons de confirmer votre réservation finale. Dans le cas contraire, nous libérerons simplement les sièges.

DANS LE CAS D'UNE RÉSERVATION EFFECTUÉE MOINS DE 90 JOURS AVANT LE SPECTACLE :

- > Sachez qu'il est possible d'effectuer une réservation de sièges jusqu'à 30 jours maximum avant la tenue d'un spectacle;
- > Lorsqu'une réservation est effectuée moins de 3 mois avant la tenue du spectacle, il vous sera possible d'ajuster légèrement le nombre de billets lors de votre confirmation finale, selon les conditions suivantes : dans le cas d'une révision à la baisse de votre réservation, nous ne pourrions diminuer de plus de 10 % la quantité réservée. Dans le cas d'une révision à la hausse, la quantité demandée peut être illimitée mais sera faite en fonction du nombre de sièges disponibles à ce moment.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- > Il est possible de payer en tout temps votre réservation, mais au plus tard 30 jours avant le spectacle
- > Il est possible de payer par chèque, carte de débit, carte de crédit ou argent comptant
- > L'ensemble de vos billets vous sera remis au moment de payer l'intégralité de votre réservation

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Denise ou Annie sur la ligne VIP au 819 751-4518 du lundi au vendredi de 11 h à 18 h.